

Contributions d'encouragement pour les analyses préliminaires et les analyses PinCH

Dans le cadre du programme SuisseÉnergie, l'Office fédéral de l'énergie OFEN soutient financièrement les analyses des processus thermiques (analyses préliminaires et analyses PinCH) dans les entreprises industrielles et artisanales. Les conditions d'éligibilité suivantes s'appliquent à partir du **1^{er} janvier 2025**.

1. Subvention d'analyses préliminaires par l'OFEN

Conditions préalables à une analyse (entreprises)

Présence d'un simple diagramme de Sankey ou d'un diagramme en forme de gâteau avec les principaux consommateurs d'énergie (établi par exemple dans le cadre de l'élaboration d'une convention d'objectifs).

Subvention des analyses préliminaires

Prise en charge de 60% maximum des coûts imputables du projet

Objectifs de l'analyse sommaire

- Enregistrer les données des installations liées à l'énergie ;
- Localiser et quantifier les potentiels d'économie d'énergie ;
- Envisager l'utilisation d'énergies renouvelables ;
- Déterminer sommairement les mesures et leur rentabilité ;
- Déterminer des courbes composites approximatives avec les flux d'énergie principaux au sens de la règle ;
- Déterminer s'il vaut la peine d'effectuer une analyse PinCH détaillée et/ou une analyse de courant ;
- Déterminer le coût d'une analyse PinCH et/ou d'une analyse de courant ;
- Formuler une recommandation pour la suite.

Conditions de subventions des analyses préliminaires (valables à partir du 1^{er} janvier 2025)

- Les analyses sont soutenues par des professionnels ayant suivi une formation reconnue dans la méthodologie PinCH (consultants certifiés) ;
- Les professionnels travaillent avec le logiciel officiel PinCH (PinCH 3.5 de la Haute école de Lucerne, PinCH 4.0 à partir du 1^{er} septembre 2024) ;
- La contribution est versée lorsque le rapport de projet est disponible et qu'il a été validé par l'OFEN ;
- La contribution de l'OFEN est payée au conseiller PinCH (contrat-cadre) ou à l'entreprise (en cas d'analyse « par elle-même ») ;
- Le fichier PinCH utilisé et, le cas échéant, les modules E (données, pas outils) sont remis au client sous forme électronique.

Exigences relatives au rapport final (valables dès maintenant pour les nouvelles demandes)

Le rapport doit également décrire (graphiquement ou linguistiquement) les points suivants :

- Management summary :
 - Diagramme de Sankey ou de Gâteau et représentation du potentiel d'efficacité ;
 - Brève description des processus analysés ;
 - Résumé des mesures et de leur impact : économies d'énergie et de coûts, rentabilité (payback), réduction des émissions de CO₂ ;
 - Recommandation pour les étapes suivantes, p. ex. analyse PinCH oui/non, ordre de mise en œuvre des mesures, etc.
- Description brève et concise de l'entreprise (activité, marché, produits) ;
- Coordonnées des personnes de contact dans l'entreprise ;
- Objectifs et approche choisie ;
- Consommation et production actuelles d'énergie (mise à jour du diagramme de Sankey) ;
- Description des processus ayant un impact énergétique : technologie, mode de fonctionnement, performances, températures, contraintes particulières, etc. ;
- Justification de l'omission de processus, justification des hypothèses retenues et des cas d'exploitation pris en compte (Operating Cases)
- Principales sources et puits de chaleur, courbes composites approximatifs ;
- Potentiels pour la récupération de chaleur, les pompes à chaleur, le stockage, etc. ;
- Approches pour l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Estimation des potentiels d'économies techniques et économiques ;
- Possibilités d'utilisation d'énergies renouvelables, clarifications complémentaires nécessaires (p. ex. mesures) ;
- Suite de la procédure, prochaines étapes (en accord avec l'entreprise).

Conditions préalables à une analyse (entreprises)

Une analyse préliminaire a été effectuée.

2. Subvention des analyses PinCH

Prise en charge de 40% maximum des coûts imputables du projet.

Objectifs de l'analyse PinCH

- Enregistrement détaillé des données ;
- Définition et vérification des exigences en matière de processus ;
- Modélisation des processus avec le logiciel PinCH ;
- Calculer les économies d'énergie ;
- Envisager l'utilisation d'énergies renouvelables ;
- Élaborer et évaluer des mesures ;
- Déterminer les coûts, la rentabilité et la priorité des mesures ;
- Rédiger un rapport final et présenter les résultats.

Étapes typiques d'une analyse PinCH

1. Collecte et analyse détaillées des données dans le but d'obtenir une vue d'ensemble claire des flux et du bilan énergétiques du site (installations de production et d'infrastructure).
2. Réalisation de l'analyse PinCH complète et détaillée : quantification des potentiels d'amélioration de l'efficacité, potentiel d'optimisation des systèmes d'approvisionnement en énergie et d'intégration des pompes à chaleur, stockage, potentiel d'utilisation de la chaleur résiduelle, intégration des énergies renouvelables, etc.
3. Élaboration de mesures concrètes, établissement d'un catalogue de mesures, évaluation technique et économique des mesures, recommandations pour la planification stratégique de la mise en œuvre.

Conditions de financement des analyses PinCH

Voir les conditions d'éligibilité pour l'analyse préliminaire PinCH.

Exigences relatives au rapport final (valables dès maintenant pour les nouvelles demandes)

Le rapport (sous forme de rapport ou de présentation PP) doit comprendre les points suivants :

- Management Summary, en particulier résumé des mesures et de leur impact (économies d'énergie, réduction des émissions de CO₂, rentabilité ; env. 2 pages A4) ;
- L'OFEN / SuisseÉnergie peut publier le Management-Summary de l'analyse Pinch) ;
- Coordonnées des personnes de contact dans l'entreprise ;
- Objectifs et approche choisie ;
- Description des installations concernées ainsi que des cas d'exploitation (operating cases) et des scénarios envisagés ;
- Justification des hypothèses retenues et, le cas échéant, justification de l'omission de certains processus ;
- Exigences détaillées du processus (sources et puits de chaleur) ;
- Courbes composites et autres graphiques en mode « PinCH » pour les installations, les cas d'exploitation et les scénarios considérés ;
- Vérification de l'efficacité des mesures déjà mises en œuvre ;
- Potentiels détaillés pour la récupération de chaleur directe et indirecte, les pompes à chaleur, l'utilisation de la chaleur résiduelle, l'intégration des énergies renouvelables, etc. ;
- Approches détaillées pour l'amélioration de l'efficacité énergétique, y compris l'élimination des points faibles par des optimisations de l'exploitation ;
- Mesures (niveau « concept ») et évaluation : économies d'énergie, réduction des émissions de CO₂, économies de coûts énergétiques, coûts d'investissement, rentabilité, études de variantes, définition des priorités ;
- Recommandation d'action pour la suite de la procédure, prochaines étapes (en accord avec le client).

3. Plus d'informations

Vous pouvez poser vos questions sur la promotion de l'analyse préliminaire et de l'analyse Pinch à l'adresse pinch@bfe.admin.ch.

Contact

pinch@bfe.admin.ch

SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Pulverstrasse 13
CH-3063 Ittigen
Adresse postale : CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444
infoline.energieschweiz.ch
suisseenergie.ch
energieschweiz@bfe.admin.ch
twitter.com/energieschweiz